

SÉQUENCE	Classe : Tale Bac Pro 3 ans Logistique
-----------------	---

LA GESTION DES SUPPORTS DE CHARGE

ACTIVITÉ	A3 Le suivi et l'optimisation du stockage A3T4 La gestion des emballages consignés
----------	---

GROUPE DE COMPÉTENCES	GC4 Le suivi et l'optimisation du stockage
-----------------------	---

COMPÉTENCES	G4C3 Gérer des supports de charge consignés G4C3.2 Enregistrer les mouvements G4C3.3 Suivre les retours
-------------	--

COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS	G4C3 CP1 Être vigilant
------------------------------	-------------------------------

SAVOIRS	G4 S6 La gestion des supports de charge et emballages consignés
---------	--

1

Source : Sujet bac log sept 2004 SOCOPAL

<u>Objectif final :</u>
Être capable
D'assurer le suivi administratif et physique des emballages consignés

<u>Pré-requis :</u>
Activité 1 : La prise en charge des flux entrants
Groupe de compétences 1 :
G1C1 Recevoir des marchandises
G1C2 Transférer des marchandises
Savoirs :
G1S5 Les supports de charge
Les principaux supports
Les usages des supports de charge

Groupe de compétences	Compétences	Comportements	Savoirs
G4 Le suivi et l'optimisation du stockage	G4C3 Gérer des supports de charges consignés	G4C3CP1 Être vigilant	G4S6 La gestion des supports de charge et emballages consignés
G6 Les relations avec les partenaires	G6C7 Rédiger des messages courants	G6CP2,CP3,CP4,CP5,CP6	G6S4 La communication écrite professionnelle : télécopie

Nom :

Date :/...../.....

GESTION DES SUPPORTS DE CHARGE

L'entreprise SOCOPAL a constaté à plusieurs reprises que ses clients ne lui restituait pas les palettes qu'elle leur avait confiées au moment des livraisons. Une procédure, mise en place dans le cadre de la qualité, est appliquée à chaque client.

Un tableau de bord a été élaboré de façon à améliorer le suivi des palettes.

Vous êtes chargé(e) d'assurer le suivi des palettes Europe et d'opérer les éventuelles relances auprès des clients.

2

Pour réaliser ce travail, vous disposez des annexes suivantes :

- * Annexe 1 : Fiche Procédure
- * Annexe 2 : Bons de suivi palettes (sur 2 pages)
- * Annexe 3 : Tableau de bord "Suivi des Palettes"

I/ Suivi administratif et physique des palettes

Le 18 juin 20N, vous mettez à jour le tableau de bord "Suivi de palettes" en annexe 3 et éventuellement les bons de suivi palettes en annexe 2.

ANNEXE 1

PROCÉDURE « SUIVI DE PALETTES »

Le bon de suivi de palettes est établi en 3 exemplaires :

- 1 à destination du client
- 1 à destination du chauffeur
- 1 à conserver par l'entrepôt

Le bon de suivi de palettes est composé de 3 parties

Partie 1 :

Au chargement, à l'entrepôt il est indiqué :

- le nom du client et l'adresse de livraison,
- le nombre de palettes chargées,
- le nom du livreur.

Le chauffeur signe le bon.

Partie 2 :

Chez le client :

- le client indique le nombre de palettes restituées.

Partie 3 :

De retour à l'entrepôt, le réceptionnaire :

- contrôle les palettes, les accepte ou les refuse
- remet le bon au bureau de quai

Télécopie et facturation

- En cas de non restitution totale ou partielle des palettes dans les 15 jours suivant la date de chargement, une télécopie est envoyée au client.
- Les palettes doivent être restituées dans les 8 jours suivant la date de relance.
- Il sera procédé à la facturation des palettes dans les 8 jours suivant la date de la télécopie. La palette est facturée au client au prix de 20 € H.T.

Mise à jour du tableau de bord SUIVI DE PALETTES

Chaque semaine, transmission d'une copie du tableau de SUIVI DE PALETTES au service comptabilité.

ANNEXE 2.1

BON DE SUIVI PALETTES

BON DE SUIVI PALETTES		SUCHE ENTREPÔT	
CLIENT : ARCELIN ADRESSE : 125 Avenue de l'Europe 59223 RONCQ TÉLÉPHONE : 02.42.43.46.45 / FAX : 02.42.43.46.44		DATE : 03/06/20N	
À renseigner par le livreur	CHARGEMENT		
	Nombre de palettes EUR : 33		
	Nom du livreur : MICHALAK	Signature du livreur :	
À renseigner par le client	RESTITUTION		
	Nombre de palettes EUR : 23		
À renseigner par le réceptionnaire	RETOUR		
	Quantité acceptée : 23		
	Quantité refusée :		
	Motif : Plots cassés		
Signature :			
Suivi Palettes	Relance	Date :	Quantité :
	Facturation	Date :	Quantité :

4

BON DE SUIVI PALETTES		SUCHE ENTREPÔT	
CLIENT : ARCELIN ADRESSE : 125 Avenue de l'Europe 59223 RONCQ TÉLÉPHONE : 02.42.43.46.45 / FAX : 02.42.43.46.44		DATE : 17/06/20N	
À renseigner par le livreur	CHARGEMENT		
	Nombre de palettes EUR : 12		
	Nom du livreur : MICHALAK	Signature du livreur :	
À renseigner par le client	RESTITUTION		
	Nombre de palettes EUR : 0		
À renseigner par le réceptionnaire	RETOUR		
	Quantité acceptée : 0		
	Quantité refusée :		
	Motif :		
Signature :			
Suivi Palettes	Relance	Date :	Quantité :
	Facturation	Date :	Quantité :

ANNEXE 2.2

BON DE SUIVI PALETTES

BON DE SUIVI PALETTES		SOUCHE ENTREPÔT	
CLIENT : GAUTHIER ADRESSE : 20 rue Xavier Grall 59134 SECLIN TÉLÉPHONE 02.98.92.94.93 / FAX : 02.98.92.94.95		DATE : 03/06/20N	
À renseigner par le livreur	CHARGEMENT		
	Nombre de palettes EUR : 15		
	Nom du livreur : SIX	Signature du livreur :	
À renseigner par le client	RESTITUTION		
	Nombre de palettes EUR : 12		
À renseigner par le réceptionnaire	RETOUR		
	Quantité acceptée : 10		
	Quantité refusée : 2		
	Motif : Plots cassés		
	Signature :		
Suivi Palettes	Relance	Date :	Quantité :
	Facturation	Date :	Quantité :

BON DE SUIVI PALETTES		SOUCHE ENTREPÔT	
CLIENT : GAUTHIER ADRESSE : 20 rue Xavier Grall 59134 SECLIN TÉLÉPHONE 02.98.92.94.93 / FAX : 02.98.92.94.95		DATE : 18/06/20N	
À renseigner par le livreur	CHARGEMENT		
	Nombre de palettes EUR : 7		
	Nom du livreur : SIX	Signature du livreur :	
À renseigner par le client	RESTITUTION		
	Nombre de palettes EUR : 12		
À renseigner par le réceptionnaire	RETOUR		
	Quantité acceptée : 12		
	Quantité refusée :		
	Motif :		
	Signature :		
Suivi Palettes	Relance	Date :	Quantité :
	Facturation	Date :	Quantité :

ANNEXE 3

TABLEAU DE BORD SUIVI DE PALETTES

SEMAINE DU **14 au 18 JUIN 20N**

NOM DU CLIENT	ARCELIN	GAUTHIER
Solde palette au 11/06	10	5
Date de relance précédente	/	/
<u>Mouvement</u> : Quantité chargée lors de l'expédition Quantité acceptée lors du retour	Date :	Date :
Nouveau solde au 18/06		
<u>Relance</u> : Date : Quantité :		
<u>Facturation</u> : Date : Quantité :		

6

II/ Relances auprès des clients

Vous préparez la télécopie à envoyer (annexe 4) le 18 juin 20N

ANNEXE 4 : TÉLÉCOPIE

Avenue de l'Europe

CIT

59223 RONCQ

Tél : 03 20 94 12 07

Fax : 03 20 94 37 37



Télécopie

À : _____ **De :** _____

Télécopie : _____ **Pages :** _____

Téléphone : _____ **Date :** _____

Objet : _____ **Cc :** _____

Urgent **Pour avis** **Commentaires** **Réponse** **Confidentiel**

7

CORRIGÉ

Gestion des supports de charge

(Sur 25 points)

QUESTION 1 : (11 points)

ANNEXE 2.1

R5.1 (CORRIGÉ / 2 points)

BON DE SUIVI PALETTES

BON DE SUIVI PALETTES		SOUCHE ENTREPÔT	
CLIENT : ARCELIN		DATE : 03/06/20N	
ADRESSE : 125 Avenue de l'Europe 59223 RONCQ			
TÉLÉPHONE : 02.42.43.46.45 / FAX : 02.42.43.46.44			
À renseigner par le livreur	CHARGEMENT		
	Nombre de palettes EUR : 33		
	Nom du livreur : MICHALAK	Signature du livreur :	
À renseigner par le client	RESTITUTION		
	Nombre de palettes EUR : 23		
À renseigner par le réceptionnaire	RETOUR		
	Quantité acceptée : 23		
	Quantité refusée :		
	Motif :		
Signature :			
Suivi Palettes	Relance	Date : 18/06	Quantité : 10
	Facturation	Date :	Quantité :

2 points (1 pt pour la date de relance et 1 pt pour la quantité)

0 point sur 2 si mise à jour d'un bon de suivi palette autre qu'Arcelin

Enlever la moitié des points si la totalité de l'annexe C2 n'est pas rendue

(2 pages)

**Le candidat doit rendre l'intégralité des annexes
C2.1 et C2.2 mais ne doit avoir complété que le
bon de suivi palette ci-dessus**

ANNEXE 3

TABLEAU DE BORD SUIVI DE PALETTES

SEMAINE DU **14 au 18 JUIN 20N**

NOM DU CLIENT	ARCELIN	GAUTHIER
Solde palette au 11/06	10	5
Date de relance précédente	/	/
<u>Mouvement</u> :	Date : 17/06 (0,5 pt)	Date : 18/06 (0,5 pt)
Quantité chargée lors de l'expédition	12 (0,5 pt)	7 (0,5 pt)
Quantité acceptée lors du retour	0 (0,5 pt)	12 (0,5 pt)
Nouveau solde au 18/06	22 (1 pt)	0 (1 pt)
<u>Relance</u> :		
Date :	18/06 (2 pts)	(# 2 pts si complété)
Quantité :	10 (2 pts)	
<u>Facturation</u> :		
Date :	(#1 pt si complété)	(#1 pt si complété)
Quantité :		

9

14 points au total

Avenue de l'Europe
CIT
59223 RONCQ
Tél : 03 20 94 12 07
Fax : 03 20 94 37 37



Télécopie

À : ARCELIN (1pt)

De : Adjoint(e) (1 pt)

Télécopie : 02.42.43.46.44 (1pt)

Pages : 1

Téléphone : 02.42.43.46.45

Date : 18 juin 20N (1 point)

Objet : solde palette (2 points)

Cc :

10

Urgent **Pour avis** **Commentaires** **Réponse** **Confidentiel**

Monsieur,

Introduction (1 point)

- Constat au 18 juin compte débiteur de 10 palettes (2 points)

- Restitution pour le 25 juin (2 points)

- Menace de facturation (2 points)

Cordialement (1 point)

Formulation et soin : possibilité d'enlever la moitié des points réservés à chaque idée